

Les bons sujets et les méchants  
L'intendant Poivre à M. Parent, commis de Bertin  
A l'Isle de France, le 4 septembre 1771

---

Au fonds Pusy La Fayette  
Lettre non-autographe des archives personnelles de Pierre Poivre

---

M. Parent

Du 4 septembre 1771

Je comptais, Monsieur et cher ami, avoir fini tous mes paquets et n'avoir plus rien à vous écrire par cette expédition, mais je vous avoue que je suis très inquiet sur un point essentiel. L'opinion qu'a notre respectable Ministre, M. Bertin, qu'il est de mon honneur de rester ici pour assurer les services que j'ai déjà rendus à cette colonie, me prouve que M. Bertin ne connaît point du tout ma situation. Je vais vous la peindre de nouveau afin que vous profitiez d'un moment favorable pour la mettre sous les yeux de notre bienfaiteur. En vous peignant ma situation je serai obligé de vous faire connaître les différents caractères des personnages avec qui j'ai affaire.

1°. Je suis intimement lié de l'amitié la plus solide avec M. de Steinauer que je vous ai toujours peint comme un homme sage et vertueux. Mais M. le Ch. Desroches a la plus grande haine pour ce brave homme, et il fait tout ce qu'il peut pour lui susciter des ennemis. Il prend pour des faiblesses tous les sacrifices que M. de Steinauer fait à la paix, et il en abuse indécement.

Je suis également lié avec M. de Verdière, maréchal des Camps, qui tient ici la conduite la plus sage. Il avait passé ici pour faire juger au Conseil une affaire d'intérêt dans laquelle son honneur était compromis par les manœuvres de Dumas. Dans cette affaire qui était contre un banqueroutier nommé Nevé, M. Desroches l'a publiquement traversé et s'est déclaré le défenseur de Nevé, uniquement parce que Dumas l'avait protégé. M. Desroches avait manœuvré auprès du Conseil, avait même employé l'autorité pour empêcher de juger cette affaire. M. de Verdière a été forcé d'écrire une lettre assez forte mais honnête à M. Desroches pour le prier de ne pas s'opposer au jugement d'un procès dans lequel son honneur était compromis. M. Desroches qui avait d'ailleurs des raisons de jalousie et de haine contre M. de Verdière, a saisi cette occasion pour prétendre qu'il avait manqué à l'autorité du Roi et lui faire la guerre la plus ouverte, tant dans ses discours ici que par ses lettres en France. Cela n'a pas empêché que le procès n'ait été jugé en faveur de M. de Verdière, mais le gain de ce procès a rendu M. Dumas plus furieux contre M. de Verdière et contre moi qui ai présidé à ce jugement.

M. Desroches dans cette affaire a poussé le délire au point de dire hautement que le jugement du Conseil contre Nevé serait la cause que les habitants ne sèmeraient plus de blé, que les Noirs marrons, les rats et les sauterelles se multiplient à l'infini dans l'île. Ce trait, exactement vrai, quoiqu'incroyable est nécessaire ici pour vous faire connaître le caractère extravagant de l'homme avec qui j'ai affaire. Je sais que M. Bertin a des bontés pour M. de Verdière et il est essentiel qu'il soit prévenu contre les imputations du Ch. Desroches et de la petite cabale de Dumas.

Je suis également lié par les sentiments de l'estime et de l'amitié avec M. le Comte de Rostaing, brigadier des armées, inspecteur de notre artillerie, avec M. de Salins de l'Isle, brigadier des armées, ingénieur en chef, homme d'une vertu très austère et officier très capable, avec M. de Méade, colonel commandant le régiment de Clare, officier supérieur de la plus grande distinction, avec M. de Lamotte, lieutenant colonel commandant le régiment Royal Comtois, avec M. le baron d'Arros, capitaine de frégate, commandant de la Marine et chargé du curement du port ; enfin, pour abrégé, je suis très lié par les sentiments de l'estime et de l'amitié avec tous les chefs de corps, les officiers supérieurs et les notables, qui malheureusement méprisent M. Dumas qui, de son côté, a pour eux la haine la plus cordiale. Vous sentez quelle doit être ma situation, ayant tous les jours à traiter sur les différentes parties de mon administration avec un chef qui ne m'entretient que de ses haines contre les personnes

respectables que j'aime et que j'estime, et qui m'en fait un crime. Il en est de même de toutes les personnes notables et honnêtes de toute la colonie.

2°. Les restes du parti de M. Dumas attachés à M. Desroches qui s'est mis à leur tête dès en arrivant ici, le méprisent également, mais s'accordent avec lui pour écrire en France contre moi, contre M. de Steinauer et contre tous ceux que M. Desroches n'aime pas. En général les méchants sont plus liés entre eux que les bons. Leur intérêt leur inspire cet esprit de parti que les honnêtes gens n'ont pas. Ils veillent tandis que les autres dorment, et plus ils ont peur d'être connus et punis, plus ils se lient ensemble pour tromper les personnes en place qui doivent les juger. Les principales têtes de ce parti sont le baron de St Mart, major général de la Légion qui tient dans sa dépendance beaucoup d'officiers de la Légion, tous mauvais sujets qui n'ont d'existence que par leur major général. Ce M. de St Mart est un très mauvais sujet lui-même qui a toujours fait cabale dans l'île depuis qu'il y est, homme sans esprit, mais à grandes prétentions, très cupide, se mêlant de toute espèce de commerce, ayant introduit dans la Légion cet esprit de banian et de monopoleur, qui a gagné également les officiers et les soldats. M. de St Mart n'a jamais pu me pardonner le rappel de M. Dumas qui portait la même robe que lui et avait l'âme aussi avilie par toute espèce de trafic indécent pour des officiers supérieur. Ce monsieur s'est déjà brouillé 20 fois assez malhonnêtement avec M. Desroches, mais l'attraction morale reprend toujours ses droits et leurs querelles les plus chaudes ne durent point. Cet homme écrit sûrement contre moi et doit même faire un voyage en France cette année, Dieu sait ce qu'il va dire, il est parent de Madame de Montmartel, et par elle allié à la maison de Béthune. Un M. Dautherives<sup>1</sup>, créole de cette île, marié à une jolie femme de peu de vertu, est la seconde tête du parti de Dumas et de M. Desroches. C'est un esprit brouillon et très méchant, il était ci-devant capitaine du régiment de l'Inde sous la Compagnie. M. Dumas dont il était un des meilleurs instruments pour ses manœuvres, l'avait fait commandant de quartier. M. Desroches l'a confirmé contre toutes les règles, car il n'est pas habitant du quartier qu'il commande. Cet homme manœuvre sans cesse dans toute la colonie pour faire signer à tous les commandants de quartier et chefs de la milice nationale soit des certificats pour MM. Dumas et Desroches, soit des lettres contre ceux que ces messieurs n'aiment pas. C'est un esprit très dangereux, officier très mince qui n'a jamais vu le feu, et pour qui M. Desroches sollicite néanmoins la croix de St Louis. Ce sont M. et Mme Dautherive qui ont entretenus et entretiennent encore dans l'île l'esprit de parti formé par M. Dumas. Ce sont eux qui reçoivent et font courir ses lettres circulaires dans la colonie, car Dumas n'a pas cessé depuis son rappel de ranimer par chaque vaisseau le feu qu'il avait allumé ici. La troisième tête du parti de Dumas et du Ch. Desroches est le petit abbé Galloys qui de Carme est devenu prêtre d'obédience de l'Ordre de Malte par les soins du Ch. Turgot, à ma sollicitation, puis a été fait conseiller honoraire à notre Conseil supérieur. Ce petit moine défrôqué, qui n'a pas le sens commun, qui ne va plus à la messe, et ne croit pas en Dieu, fait ici l'important, cabale parmi les femmes et les sottés, est l'orateur du parti qui écrit en France toutes sortes de petites horreurs qui peuvent porter coup parce qu'il s'adresse à des femmes de toutes qualités et même à leurs femmes de chambre. C'est un petit sujet scandaleux qui devrait être chassé de la colonie parce qu'il contribue plus que personne par ses discours et par son exemple à détruire les mœurs.

Il y a encore dans ce parti un Berthelot dont vous avez sûrement entendu parler ; un M. d'Harembure, homme ruiné, devant à tout le monde, intéressé à tout brouiller, plein de prétentions ridicules, la tête plus garnie de vent que de bon sens et retiré au gouvernement chez M. Dumas ; un M. Lamy, commandant de quartier, très mauvais sujet. Tous cabaleurs subalternes dépendant des trois premiers que j'ai nommés ci-dessus.

3°. M. de Courcy qui vient d'arriver pour me seconder et qui doit être, suivant la règle, le dépositaire de ma confiance, se trouve malheureusement allié de M. de St Mart par Madame de Montmartel, et lié par des anciennes connaissances avec d'Hauterives et tous les autres cabaleurs dont j'ai parlé ci-dessus. En arrivant à terre, il a été loger chez Mme d'Hauterives, je le vois avec peine entouré de tous ces brouillons et, quoiqu'il ne montre que beaucoup d'honnêteté et envie de bien faire, je vous avoue que je crains ses liaisons et la mauvaise réputation qu'il avait laissée dans cette île où il avait servi pendant la guerre dernière.

Vous sentez parfaitement, mon cher ami, que si toutes les troupes sont rappelées et qu'il ne reste ici que la Légion dont le corps d'officiers, en général peu estimable, dépendra du baron de St Mart, je me

---

<sup>1</sup> Gast d'Hauterive, Jean Denis, major d'infanterie (173-1797). (Dossier personnel : A.N. Col E 199)

trouverai très mal vis-à-vis de M. Desroches, du baron de St Mart, du M. de Courcy peut-être et de tous les restes de la cabale de Dumas. Je vous avoue que c'est assez d'avoir lutté pendant 4 années contre des méchants, c'est un métier que je ne voudrais pas faire d'avantage. J'y succomberais à la fin. Je suis toujours effrayé quand je pense qu'un roi avec toute sa puissance ne craignait rien tant que les méchants. Lisez les Psaumes et vous verrez que David ne cesse de demander à Dieu de le délivrer des méchants, des fourbes, des cabaleurs.

Mettez, je vous prie, sous les yeux de notre respectable Ministre, un abrégé de cette lettre pour lui faire connaître ma situation. Ajoutez-y le portrait que je vous ai fait dans une autre lettre de notre Général, et déterminez-le, je vous en supplie, ou à faire ses efforts pour améliorer ma position, ou à me permettre de la quitter.

Je serai toute la vie, avec le plus tendre attachement, Monsieur et cher ami, etc.

\* \* \*